

Mot de la présidente

L'année 2022-2023 a marqué un retour à la normale après les années de pandémie. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de nous revoir en octobre 2022 à Québec, un véritable moment de grâce après ces années d'isolement. L'Institut a néanmoins continué à se réunir surtout en virtuel; son comité exécutif et son conseil d'administration peuvent intégrer plus de personnes de régions éloignées et donc mieux représenter ces dernières. Nous avons eu ainsi le plaisir d'accueillir au conseil Philippe Volpé, de l'Université de Moncton.

La forte présence des étudiantes et des étudiants au congrès de Québec et la qualité de leurs interventions confirment l'importance de l'Institut dans leur socialisation universitaire et notre mission de soutien à leur égard. Bon an, mal an, près de 50 pour cent des congressistes font des recherches en maîtrise, au doctorat ou en stage postdoctoral.

C'est en pensant à leur engagement social et à leur insertion professionnelle que j'ai participé à une initiative de la Société historique du Canada et de la Fédération Histoire Québec. Il s'agissait pour la SHC, dont c'était le centenaire, de « refaire des ponts » avec les sociétés historiques régionales. À sa fondation en 1947, l'IHAF avait lui aussi, rappelons-le, la volonté d'entretenir des liens avec les sociétés d'histoire. Si l'orientation universitaire s'est affirmée par la suite, il

n'en demeure pas moins que des professeur-es et des centres de recherche travaillent en collaboration avec certains de ces organismes. Bien des étudiant-es, qui ont pu découvrir l'histoire grâce à eux, y font des stages ou y trouvent un emploi. Le webinaire de février, intitulé *Refaire les ponts. Les sociétés historiques et l'étude du passé*, nous a permis d'échanger sur les orientations et les activités de chacune, sur les grandes préoccupations concernant les programmes d'histoire, sur la place de l'histoire dans l'espace public autour des enjeux de société. Il a débouché sur la préparation d'un état des lieux qui paraîtra au printemps 2024. (Vidéo de la rencontre :

<https://www.youtube.com/watch?v=184uR43mIPg>).

La rentrée scolaire de cet automne et la dénonciation de la pénurie d'enseignants et d'enseignantes ont confirmé la pertinence des démarches entreprises par l'Institut au cours des dernières années pour faciliter l'accès à la profession enseignante aux bacheliers et bachelières en histoire. Nous espérons que les propositions qui ont été faites au ministre percolent dans les décisions qui seront prises pour accroître le recrutement. Vous remarquerez que, dans les médias, les autorités reprennent souvent l'exemple de l'enseignant-e en histoire.

Cette année, les échanges avec la Société des professeurs d'histoire du Québec ont trouvé un aboutissement dans l'organisation conjointe de la soirée d'accueil du congrès. Notre rencontre annuelle s'impose plus que jamais comme un lieu de discussion privilégié pour aborder des questions qui interpellent à la fois la communauté scientifique et la société.

L'organisation des congrès repose entièrement sur la générosité et le dévouement de membres de l'Institut, comme nous pourrions encore le constater cette année au Collège militaire royal de Saint-Jean, sous la présidence de Charles-Philippe Courtois. Il est entouré de Serge Bernier, de Mourad Djebabla et de Béatrice Richard (Collège militaire royal de Saint-Jean), de Mathieu Arsenault et d'Antoine Csuzdi-Vallée (Université de Montréal), de Karine Hébert (Université du Québec à Rimouski) et de Médéric Sioui, chercheur indépendant. Ils sont soutenus par Marijo Gauthier-Bérubé (Musée du Fort Saint-Jean), Rosemarie Hamel (Collège militaire royal de Saint-Jean) et Christophe Horguelin (Institut d'histoire de l'Amérique française). Pour le congrès de 2024, Mathieu Arsenault pilote l'équipe de l'Université de Montréal. Ensuite, les Universités du Québec à Trois-Rivières (2025), Chicoutimi (2026) et Rimouski (2027) devraient prendre le relais.

Joanne Burgess (UQAM) et Alexandre Dubé (UQAC), auxquels s'est jointe cette année Valérie Lapointe-Gagnon (Université de l'Alberta), ont composé le jury des prix; des prix qui souligneront la qualité des recherches en histoire de l'Amérique française.

À l'automne 2022, le professeur Yvan Lamonde a témoigné de sa confiance dans l'Institut en faisant un don de 25 000 dollars qui a conduit à la création du Fonds pour l'avancement des connaissances sur l'Amérique française. Ce nouveau fonds, qui va réunir tous les dons faits à l'Institut en dehors de ceux dotant les prix, servira à financer des projets de développement. Pour continuer à l'alimenter, le conseil d'administration prépare une grande campagne de financement en 2024 à laquelle les membres répondront généreusement, nous l'espérons.

Cette initiative sera d'autant plus importante que l'Institut est à la veille d'une grande mutation, rendue incontournable en raison des nouvelles règles de financement de sa revue. La pression des organismes subventionnaires modifiera en profondeur nos modalités d'appartenance à l'Institut. En effet, tant l'imposition du libre accès en ligne pour la *RHAF* que l'obligation pour les chercheuses et des chercheurs subventionnés par le FRQSC de publier dans des revues en libre accès rendront la revue plus accessible sans avoir à s'y abonner ni à adhérer à l'Institut. La *RHAF* demeurera la propriété de l'Institut, qui fournira encore les services de la coordination pour en réaliser la publication en collaboration avec la direction et le comité de rédaction. Les abonnements institutionnels et les redevances de Copibec sont appelés à disparaître et seront remplacés par des formules de financement que nous connaissons l'année prochaine. Les tarifs des abonnements individuels devront donc être revus en fonction des subventions externes, réservées aux articles, et de la contribution que les membres souhaiteront apporter à la *RHAF*. C'est donc toute une réflexion, déjà amorcée, qui va se poursuivre. Elle devra tenir compte à la fois de la place des contenus non subventionnés (comptes rendus, bibliographie, chroniques d'archives) et du poids financier des frais d'impression et d'expédition. Votre adhésion demeurera la clé de la survie de l'Institut et de sa revue. Pour une transition harmonieuse, nous pouvons compter sur la vigilance et la compétence du directeur de la Revue, Léon Robichaud.

J'ai aussi confiance dans le fait que l'Institut représente une communauté professionnelle importante pour vous comme elle l'a été pour moi depuis mon arrivée au Québec en 1982, année où j'ai travaillé pour le congrès qui se tenait alors à l'UQAM. Membre étudiante d'abord, puis professeure membre de l'exécutif, j'ai pu constater l'importance de l'Institut dans la vie professionnelle des historiens et des historiennes, ainsi que sa contribution publique dans bien des dossiers. Aujourd'hui, je termine mon deuxième mandat en tant que présidente. J'ai toujours voulu que l'administration de l'Institut soit transparente et simplifiée afin que l'on puisse se consacrer à plein au développement, aux enjeux de la profession et de la recherche qui sont de plus en plus nombreux.

Je n'ai pas été seule dans cette démarche, et notre coordonnateur Christophe Horguelin constitue le pivot de cette administration, y apportant ses idées et son efficacité. Au cours de mes mandats, j'ai eu l'occasion de travailler avec un exécutif remarquable. Dans le contexte actuel de surcharge professionnelle, cette collaboration active est indispensable. J'ai eu la confiance et le soutien, pendant ces six années, de Karine Hébert à la vice-présidence, de Frédéric Lemieux au secrétariat et, successivement, de Maurice Demers, Marise Bachand et Sylvie Dépatie à la trésorerie. Autant d'expériences humaines qui nous enrichissent au-delà du travail investi. Pour tout cela, je remercie les membres de l'Institut de m'avoir fait confiance.

Brigitte Caulier
25 septembre 2023

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, le vendredi 20 octobre 2023 à 16h45

Ordre du jour 2023

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale
3. Rapport du comité des mises en candidature
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la trésorière, présentation et adoption des états financiers vérifiés de 2022-2023
6. Nomination du vérificateur
7. Rapport du directeur de la *RHAF*
8. Rapport du comité des interventions publiques de l'Institut
9. Rapport du comité étudiant
10. Rapport des responsables du Congrès 2023
11. Rapport des responsables du Congrès 2024 (Université de Montréal)
12. Prix Lionel-Groulx
13. Campagne de financement
14. Élections
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle de l'IHAF
21 octobre 2022, 16h45
Morrin Centre (Québec)

1. Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, sur une proposition de Harold Bérubé, appuyée par Martin Pâquet, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (15 octobre 2021)

La présidente d'assemblée, Karine Hébert, fait lecture du procès-verbal.

Martin Pâquet propose, appuyé par Harold Bérubé, l'adoption du procès-verbal sans modification.

3. Rapport du Comité des mises en candidature

Le comité était formé cette année de Lucia Ferretti, de Peter Gossage et Julie Francoeur, depuis avril 2022, en remplacement de Catherine Tremblay, devenue docteur.

La déléguée du comité des mises en candidature, Julie Francoeur, présente le rapport qui fait état des résultats des démarches.

Cette année, le mandat de 9 membres du conseil d'administration prenait fin. Trois d'entre eux acceptent de se représenter : Karine Hébert, Louise Bienvenue, Olivier Côté (ce dernier qui représente le monde muséal au conseil). Il fallait donc trouver des candidats et candidates pour remplacer ces 6 membres sortants : Émilie Guilbeault-Cayer (membre professionnelle), Lysandre St-Pierre (membre des cégeps), Stéphane Savard, Julie Roy (archives), Arnaud Bessière (hors-Québec). Emmanuel Bernier, membre étudiant arrivait aussi à la fin de son mandat, c'est le comité étudiant qui est chargé de lui trouver un remplaçant.

Le comité des mises en candidature s'est donc mis en quête de 5 candidats devant refléter la diversité attendue au sein du conseil. Il vous présente donc les candidatures de : Helen Dewar (Université de Montréal), François-

Olivier Dorais (UQAC), Philippe Volpé (hors-Québec), Jean-François Palomino (BAnQ Montréal) et Marilyne Lafrenière (Cégep de Trois-Rivières).

Julie Francoeur fait la proposition du rapport du comité des mises en candidature, appuyée par Catherine Laroche, le rapport est adopté.

La période des mises en candidature demeure ouverte jusqu'à 15 minutes avant l'heure prévue pour les élections. La présidente d'assemblée invite toute personne voulant présenter sa candidature à s'adresser à Julie Francoeur d'ici 17h50.

4. Rapport de la présidente

Brigitte Caulier fait lecture de son rapport des activités de l'année qui s'achève. L'Institut a vécu à l'heure des nouvelles vagues de la COVID pendant la dernière année. La pandémie a désormais touché un bon nombre de membres et épuisé les énergies – et en touchera d'autres. Notre association a maintenu le cap et a su faire preuve d'importantes capacités d'adaptation malgré le climat d'incertitude généralisée.

L'équipe de Sherbrooke qui avait organisé la table ronde du 16 octobre 2020 a repris le flambeau pour réaliser un congrès virtuel d'envergure qui s'est déroulé tout au long du mois d'octobre 2021. Quelque 160 personnes ont participé à l'événement dont 58 étudiants et étudiantes. Harold Bérubé et Maurice Demers ont fait preuve d'initiative en variant les types d'interventions, entre séances classiques et communications enregistrées. C'est ainsi que la parole aura été donnée au plus grand nombre de participants, en particulier les jeunes chercheurs et chercheuses qui avaient subi de plein fouet l'isolement pendant les confinements successifs. Néanmoins, le virtuel a ses limites et nous sommes heureux d'avoir renoué avec une formule en personne, cette année.

L'Institut a maintenu sa veille en recherche et en enseignement, tout particulièrement. Le Comité des interventions publiques, composé de Karine Hébert,

Louise Bienvenue, Lysandre Saint-Pierre et Emmanuel Bernier, a surveillé de près le dossier de la pénurie de personnel enseignant au secondaire.

Une génération d'universitaires a amorcé sa prise de retraite. Ces départs peuvent affecter le secteur de la recherche en histoire du Québec et de l'Amérique française ainsi que la formation des étudiants et des étudiantes. L'Institut surveille de près cette évolution qui touche particulièrement certains départements.

Comme bien des associations scientifiques, l'Institut est une organisation fragile financièrement. En conséquence, nous ne pouvons pas déployer l'ensemble des services que nous voudrions offrir à la communauté. La montée soudaine de l'inflation est venue nous rappeler la précarité de nos moyens. Nous cherchons constamment à simplifier nos procédures courantes pour consacrer le maximum de nos ressources au développement de nos projets. Pour y arriver, nous pouvons compter sur notre coordonnateur, Christophe Horguelin, qui revoit chaque pan de notre administration pour une plus grande efficacité. Ceci ne va pas sans embûches, comme celle que nous avons connue pour le site Web dont la rénovation n'a pas eu lieu au rythme souhaité.

Je dois saluer l'appui sans faille de Léon Robichaud qui vient à la rescousse dans les dossiers de l'Institut concernant l'informatique. Sylvie Dépatie a repris la trésorerie en octobre dernier. Elle a accompli un travail remarquable qui a parfois mis à rude épreuve sa patience. Les associations, comme les particuliers, subissent désormais la lourdeur des systèmes bancaires à distance. Je tiens à la remercier de sa persévérance. Une administration fluide nécessite un bon classement des dossiers et une organisation pérenne des archives. Louise Bienvenue s'y consacre activement. Son appel aux officières et officiers passés, pour qu'ils déposent leurs archives, a porté fruit. Elle a pris contact avec BAnQ pour que l'Institut puisse faire des dépôts réguliers.

La *Revue d'histoire de l'Amérique française* a publié ce printemps les numéros 1 et 2 de son 75^e volume. Sa longévité exceptionnelle témoigne de son excellence, de nouveau reconnue par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada qui lui a renouvelé son appui financier. Son directeur, Léon Robichaud, fait preuve d'un dévouement remarquable, alors qu'il doit affronter toutes les incertitudes actuelles qui planent sur les revues scientifiques dans le domaine des humanités. Nous ne savons pas quel sera le modèle de financement lié au libre accès à la connaissance scientifique.

Comme vous pouvez le constater, malgré l'épuisement ressenti avec la pandémie, les membres du Conseil d'administration, le directeur de la *Revue* et son comité de rédaction, les membres impliqués dans l'organisation des congrès ont poursuivi sans relâche leur service à la communauté historique. Plusieurs terminent leur mandat cette année au Conseil d'administration et je tiens à les remercier de leur engagement sans faille. Arnaud Bessière, Julie Roy et Stéphane Savard ont accompli deux mandats fort remplis à l'Institut. Émilie Guilbeault-Cayer et Lysandre Saint-Pierre ont terminé un mandat très productif, la première en tant que secrétaire et la seconde au comité des interventions publiques. Enfin, Emmanuel Bernier a siégé à ce dernier tout en étant un animateur créatif du comité étudiant. D'autres ont accepté de se représenter pour un nouveau mandat : Karine Hébert, Louise Bienvenue et Olivier Côté.

Seule cette implication permet des interventions pertinentes et un soutien à notre communauté. L'organisation des congrès annuels en témoigne. Cette année de retrouvailles à Québec a été rendue possible grâce à Donald Fyson, Alain Laberge et Aline Charles qui se sont entourés d'une équipe très motivée et proactive face aux difficultés que leur impose la pandémie. Charles-Philippe Courtois a repris le flambeau dans des délais très courts pour organiser notre rencontre à Saint-Jean-sur-Richelieu, en 2023.

Cette année encore, trois collègues ont passé un été studieux à lire les travaux publiés : Joanne Burgess (UQAM), Alexandre Dubé (UQAC) et Brian Gettler (Université de Toronto). Des bourses ont accompagné plusieurs des prix grâce à l'Assemblée nationale pour le prix éponyme, à J.-Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, pour le prix Lionel-Groulx qu'il finance depuis plusieurs années, et au fonds Michel-Brunet. Ce supplément de reconnaissance dépend de la générosité des donateurs et donatrices et nous vous encourageons à y contribuer.

À la fin du mois de septembre, notre collègue Yvan Lamonde a fait un don de 25 000 \$ à l'Institut, témoignant ainsi de son attachement à notre association. Il tient à ce que l'IHAF soit « l'instance de promotion et de défense des intérêts professionnels des historiennes et des historiens du Québec ». Il devient ainsi grand donateur de l'Institut.

En cette période de profondes réflexions épistémologiques et d'émergence de nouveaux sujets de recherche intégrant la diversité, l'Institut demeure un lieu privilégié d'échanges et de soutien à la communauté histo-

rienne. Nous en sommes toutes et tous parties prenantes. Contrairement à ce que peuvent affirmer certaines administrations universitaires, l'engagement dans les associations scientifiques nourrit la recherche et contribue à la formation universitaire. L'Institut favorise également l'intégration professionnelle des jeunes – et moins jeunes – historiens et historiennes. Votre engagement est essentiel!

La présidente propose l'adoption de son rapport à l'assemblée, appuyée par Olivier Côté. Adopté.

5. Rapport de la trésorière, présentation et adoption des états financiers vérifiés de 2021-2022

Brigitte Caulier, en remplacement de Sylvie Dépatie, trésorière, présente le rapport pour l'année allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Dans la mesure où l'administration des subventions de la *Revue* revient aux services financiers de l'université d'appartenance de son directeur, les états financiers de l'Institut ne comportent maintenant que les postes qui le concernent. Les finances de la *Revue* et de l'Institut sont donc bien différenciées. Désormais, le directeur de la *RHAF* fera son propre bilan financier à cette Assemblée.

L'IHAF affiche un déficit courant en raison de dépenses particulières et de l'inflation. De plus, l'an dernier, le budget affichait un excédent en raison de la non-comptabilisation du paiement d'un dégageant d'enseignement dû à Léon Robichaud. Un retard dans la facturation a entraîné le règlement de deux dégrèvements pour direction de la *Revue*, de 12 000 \$ chaque, dans l'année courante au lieu d'un seul. Nous avons subi une augmentation significative des frais en matière d'assurances et d'honoraires en comptabilité.

Les prévisions budgétaires présentées tiennent compte d'une inflation à 5 %. Les revenus ont quant à eux été évalués de façon prudente. À titre d'exemple, sur le plan de la prévision des revenus d'abonnement, nous avons maintenu le même montant que dans la prévision de 2021-2022, même s'il y a eu en réalité près de 3 000 \$ de plus en abonnements.

Le deuxième poste correspond à ce que la *Revue* rembourse à l'IHAF pour son expédition. Les prévisions sont à la hausse car on s'attend à une augmentation des frais de poste et de manutention, et au fait qu'il y aura un numéro additionnel qui passera dans le budget de cette année – donc 5 numéros plutôt que 4.

Nous prévoyons une bonne stabilité des droits de reproduction, ce qui explique pourquoi le montant soit le même que l'an dernier.

Vous savez à quel point les revenus du congrès sont extrêmement importants pour l'IHAF et, après deux années de congrès virtuels, on espère de bons revenus du congrès de 2022.

Pour financer les prix, l'IHAF est toujours en recherche de dons et 6 000\$ est nécessaire pour ce poste. Si nous arrivons à faire financer le prix Lionel-Groulx depuis quelques années, c'est grâce au soutien du lieutenant-gouverneur Michel Doyon.

Une bonne nouvelle vaut la peine d'être signalée : vous constaterez que la catégorie « Autres dons » est très importante cette année. C'est le résultat de 4 abonnements le soutien de 325 \$, mais surtout du don de 25 000 \$ de Yvan Lamonde, professeur retraité de l'Université McGill. Selon sa volonté, cette somme devra servir à financer des projets de développement à déterminer, et non à payer les frais de fonctionnement réguliers. Une réflexion est en cours pour faire fructifier ce don qui, avec le déficit des présents états financiers, préfigure plus largement de l'enjeu du soutien de l'IHAF via le financement par sa communauté.

La subvention salariale est fixée encore à 8 000 \$. Il s'agit de la partie du salaire du coordonnateur Christophe Horguelin qui nous est versée par la *Revue*, via ses subventions. Les revenus de publicité ont été très prudemment estimés à 1 000 \$ et tant mieux si on en touche plus. Donc, les prévisions de revenu dont de 131 825 \$, mais il faut garder en tête que ce total est artificiellement gonflé par le don de 25 000 \$, qui ne reviendra pas l'an prochain.

Du côté des frais de fonctionnement, le salaire du coordonnateur a été augmenté de 4 % par le conseil d'administration à partir du 1^{er} juin. Ce poste de dépenses comprend également les charges sociales. Nous reviendrons en 2022-2023 à un seul dégrèvement assumé par l'Institut.

Le poste impression et mise en page est celui qui tranche le plus avec le réel de 2021-2022. Deux raisons l'expliquent : d'une part, le fait que nous allons payer pour 5 numéros de la *Revue* plutôt que 4 et, d'autre part, nous nous attendons à une hausse des coûts, notamment ceux du papier.

Le montant prévu pour l'expédition des frais de poste (8 500 \$) est aussi beaucoup plus élevé que le réel de 2021-2022, toujours en raison de ce numéro supplémentaire qui sera inscrit dans l'année budgétaire en cours. Ce montant correspond au 8 500 \$ que la *Revue* nous paie pour ce poste.

Le 1 000 \$ additionnel de frais postaux correspond à l'envoi de numéros à la pièce et aux quelques envois que nous faisons toujours par la poste, plutôt que de façon électronique. Nous avons prévu également que les services de la firme comptable et les assurances vont augmenter.

En guise de bilan, nous prévoyons un surplus final de 18 606 \$ qui, en réalité, est tout à fait artificiel. Si on retire le don de 25 000 \$, le budget serait plutôt déficitaire de plus de 6 000 \$ même si on s'attend à de meilleurs revenus de congrès.

En conclusion, les finances de l'IHAF demeurent donc très fragiles.

Brigitte Caulier propose, appuyée par Thomas Wien, l'adoption du rapport annuel de la trésorière. Adopté.

6. Nomination du vérificateur

Brigitte Caulier propose, appuyée par Charles-Philippe Courtois, que l'entreprise Désormeaux Patenaude Inc. comptables agréés, soit nommée vérificatrice des états financiers de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de sa *Revue* pour l'année 2022-2023. Adopté.

7. Rapport du directeur de la RHAF

Léon Robichaud présente son rapport.

Une autre année intense se termine pour la *Revue*. Nous terminons la publication du volume 75 pour lequel il y aura, en y incluant le numéro 4, 14 articles. Pour cette période, 7 articles avaient été refusés. Le volume 76 s'annonce tout aussi bien fourni, avec 14 articles qui ont déjà passé le stade de l'évaluation externe, 7 ayant été refusés.

Nous avons aussi quelques articles déjà acceptés et d'autres très prometteurs en cours d'évaluation pour le volume 77. Notre taux d'acceptation des articles est plus élevé qu'auparavant, soit autour de 66%. Les articles proposés dans le cadre de numéros thématiques sont

d'excellente qualité et entraînent à la fois un taux d'acceptation plus élevé et des articles en plus à publier. La publication de 14 articles par volume (plutôt que 12) cause des délais dans leur traitement (révision linguistique, validation des épreuves) et nous n'avons pas pu rattraper le retard par rapport au calendrier. Cependant, j'ai mis une deuxième personne à la révision linguistique pour accélérer le processus. Le volume 75 est en cours de révision linguistique. Il sera expédié à la fin novembre ou au début décembre. Les révisions du numéro 76.1-2 sont déjà en cours (3 articles sur 8 révisés). Nous espérons le faire paraître en février 2023 et ainsi reprendre trois de nos six mois de retard.

Deux nouveautés sont à signaler :

- Avec le numéro thématique sur les Frontières, nous avons utilisé la plateforme OpenJournal-System pour déposer des compléments aux articles de Leslie Choquette et de Christian Desureault, dans une section Les coulisses de la recherche.
- Lors de la parution du volume 76, vous verrez une nouvelle maquette graphique.

Projet en cours

- Afin de développer une stratégie média, j'ai fait préparer des dossiers thématiques par un stagiaire de l'Université de Sherbrooke au début 2022. Nous pourrions les diffuser au cours de l'hiver.

Côté financier, les subventions CRSH (22 600 \$ par an de 2021-2022 à 2023-2024) et FRQSC (20 000 \$ par an de 2020 à 2024 + supplément de 3 000\$ par an) couvrent environ 40 % de nos dépenses et sont gérées à partir de Sherbrooke. Les dépenses se répartissent comme suit :

- FRQSC
 - Dégrèvement du directeur : 12 000 \$
 - Contribution au salaire du coordonnateur / secrétaire de rédaction : 8 000 \$
 - Non réparti : 3 000 \$
- CRSH
 - Révisions linguistiques : 1 925 \$
 - Mise en page : 1 263 \$
 - Expédition : 6 286 \$
 - Traduction : 1 438 \$
 - Autres dépenses : 161 \$
 - Érudit : 5 390 \$

- Total : 16 463 \$
- Le solde (6 137 \$) a été dépensé après la fin de l'exercice financier pour des factures concernant le volume 75.

Le principal défi au cours des prochaines années sera l'implantation de la politique du libre accès des FRQ. Comme vous le savez, les FRQ ont adhéré au Plan S, lequel a pour objectif de contrer le modèle d'affaire abusif des grands éditeurs de revues (Elsevier, Springer, etc.).

Les chercheurs financés par les FRQ devront, à partir du prochain cycle de subventions, publier dans des revues en libre accès. Pour être cohérent, dans le cadre du programme de soutien à l'édition scientifique, le FRQSC financera seulement les revues en libre accès. Un cinquième de nos revenus provenant du FRQSC, nous pouvons difficilement nous en passer.

De plus, tout chercheur financé par le FRQSC ne pourrait pas publier dans la *RHAF* si nous ne passons pas au libre accès. Les principaux impacts seront :

- Les articles seront disponibles gratuitement sur Érudit dès leur parution (disparition de la barrière mobile d'un an);
- Les articles devront être publiés selon une licence Creative Commons;
- Sur le site de la *Revue*, nous devons diffuser des informations concernant le pourcentage de refus, les délais de publication, la politique éditoriale;
- Des éléments plus techniques (enregistrement de la *Revue* dans le DOAJ [Directory of Open Access Journals], attribution de DOI [digital object identifier] à chaque article, interopérabilité, archivage...) sont déjà ou seront bientôt réglés par Érudit.

L'Institut pourra néanmoins continuer de soutenir la *Revue* à travers les frais d'adhésion. Les modèles d'affaire devront changer, mais les détails ne sont pas encore finalisés. Nous ne recevrons plus de redevances de la part de Copibec (ceux-ci se sont effondrés de toute manière) et les bibliothèques universitaires n'auront plus à s'abonner à la *Revue* pour offrir un accès complet sur Érudit. Selon mes discussions avec Érudit, les abonnements institutionnels via Érudit seraient remplacés par une quote-part en fonction du nombre d'articles publiés, du respect du calendrier de publication (d'où l'importance de le rattraper) et du nombre de

clics. En lieu et place d'abonnements individuels, les bibliothèques universitaires contribueraient à un fonds d'aide aux revues en libre accès, modalité déjà en place pour la Belgique, la France, et, au Canada, avec les cégeps.

L'équipe de la *RHAF* est prête à relever ces défis. Les membres acceptent de renouveler leurs mandats, alors qu'il est parfois difficile de recruter des gens pour un travail peu reconnu dans nos tâches. Isabelle Bouchard, Clint Bruce, Michèle Dagenais et Julien Goyette forment une équipe solide apportant des points de vue diversifiés et je suis très reconnaissant de leur participation.

Pour remplacer Louise Lainesse aux comptes rendus, j'ai créé une coordination bicéphale, formée de Jacinthe de Montigny et de Pascal St-Amand. Les deux se partagent la veille des nouvelles parutions et vous sollicitent pour en faire les recensions. Jean-Michel Catta coordonne désormais la bibliographie et veille à ce que vous soyez informés des plus récentes publications. David Tremblay recueille pour vous la chronique d'archives qui nous fait découvrir de nouveaux fonds. Christophe Horguelin, coordonnateur de l'Institut et secrétaire de rédaction de la *Revue* est un précieux atout pour notre équipe et un rouage essentiel à notre fonctionnement.

Il me reste encore deux années à la direction de la *Revue* et mon but est de léguer un navire en bon état, prêt à affronter les nouveaux défis, tout comme ma prédécesseure l'avait fait pour moi.

Léon Robichaud propose, avec l'appui de Catherine Larochelle, l'adoption du rapport. Adopté.

8. Rapport du comité des interventions publiques de l'Institut

Karine Hébert transfère temporairement la présidence de l'assemblée à Brigitte Caulier.

Karine Hébert présente à l'assemblée le rapport du comité des interventions publiques.

Le comité pour cette année était composé de Louise Bienvenue, Lysandre St-Pierre et Emmanuel Bernier et de Karine Hébert. Les efforts de ce comité ont surtout été consacrés au dossier de l'enseignement de l'histoire et de la possibilité pour les diplômés en histoire d'avoir accès à une passerelle accélérée pour obtenir un brevet d'enseignement.

Louise et moi avons fait des entrevues radiophoniques à Ici Radio-Canada à cet égard l'été dernier après avoir publié une lettre ouverte dans la *Tribune*, en collaboration avec François-Olivier Dorais. Ces interventions ont pris forme au moment où nous apprenions que face à la pénurie d'enseignants, des centres de services scolaires embauchaient des candidats sans aucune formation universitaire pour des contrats de remplacement, alors que nos bacheliers ou maîtres en histoire ne peuvent envisager obtenir de poste sans une maîtrise qualifiante de 60 crédits. Précédemment, nous avons contacté directement la ministre McCann ainsi que le bureau de l'opposition officielle pour leur faire suivre nos précédentes interventions au moment où des réflexions s'amorçaient au sujet des solutions à la pénurie d'enseignants.

Ce dossier nous occupe depuis quelques années et nous comptons poursuivre nos efforts encore pour l'année qui s'annonce.

Je rappelle que le comité est au service des membres de l'Institut. Vous êtes invités à nous contacter si vous souhaitez saisir le conseil d'administration d'un dossier susceptible de mobiliser la communauté historienne.

Karine Hébert propose, appuyée par Charles-Philippe Courtois, l'adoption du rapport du comité des interventions publiques. Adopté.

9. Rapport du comité étudiant

Emmanuel Bernier, en fin de mandat, s'est concentré durant son mandat à faire la promotion de l'IHAF auprès des étudiants pour augmenter leur participation, ainsi qu'à l'entretien de la page Facebook des membres.

Le rapport présenté par Emmanuel Bernier, appuyé par Stéphane Savard, est adopté.

Martin Pâquet propose, appuyé par Alain Laberge, une motion de félicitations envers Emmanuel Bernier pour son travail des trois dernières années. Adopté.

10. Rapport des responsables du Congrès 2022

Alain Laberge déclare que le congrès se déroule bien jusqu'ici. Le comité organisateur est composé de Aline Charles, Donald Fyson, Allison Bain, Emmanuel Bernier, Emmy Bois, William Chassé, Sylvie Dépatie, Julie Francoeur, Christophe Horguelin, Ali Ndiaye-Webster,

Marie-Laurence Raby, Jean Tanguay et Michel Thévenin.

Après un lent départ, les communications sont arrivées nombreuses pour offrir un programme très garni. Il faut souligner la qualité de la conférence d'ouverture et la beauté du Monastère des Augustines, qui semble enchanter les congressistes. On compte 214 inscrits, ce qui semble être un sommet, et l'on s'attend à ce que les revenus tournent autour de 35 000 \$. L'apport de l'Université Laval a été important en termes de logistique, tout comme celui de centres de recherche. En contrepartie, certains autres commanditaires potentiels, les élus par exemple, n'ont pas répondu à nos demandes d'appui.

Les dépenses sont importantes mais, comme nous avons beaucoup d'inscriptions et que le cocktail a été annulé, elles devraient être moindres que l'estimé de 27 000\$. Un congrès en présentiel représente beaucoup d'efforts, mais il en vaut la peine.

Donald Fyson souligne l'appui de l'équipe étudiante pour tous les aspects sous sa responsabilité. Il souligne le soutien du Département des sciences historiques, qui a accepté pour la première fois de verser un montant forfaitaire pour ces étudiants au lieu de les obliger à être du bénévolat. Il souligne en terminant l'apport de ses collègues coprésidents du congrès.

Karine Hébert propose une motion de félicitations à l'endroit du comité organisateur, adoptée à l'unanimité.

11. Rapport des responsables du Congrès 2023

Charles-Philippe Courtois déclare que le comité formé de Béatrice Richard, de Mourad Djebabla et de Mathieu Arsenault sera complété au cours des prochaines semaines.

Le thème « Pouvoirs et mémoires dans les Amériques françaises » va s'inscrire dans la continuité de celui du congrès d'aujourd'hui, dont la plénière et la conférence d'ouverture proposaient de nombreuses avenues prometteuses. Le congrès 2023 propose d'aller plus loin comme le démontrera l'appel à communications qui sera présenté sur le site internet de l'IHAF.

Le Collège militaire royal du Canada est redevenu une université l'an dernier après sa fermeture en 1995. La clientèle est composée essentiellement d'élèves officiers. Un programme d'études internationales est en train d'être mis en place, et ce contexte va teinter le thème du futur congrès.

Le collège, situé près de Montréal, à Saint-Jean sur le Richelieu, compte plusieurs atouts qui vont permettre d'offrir un congrès intéressant.

Karine Hébert remercie Charles-Philippe Courtois et le Collège pour leur engagement.

12. Élections

Julie Francoeur déclare qu'aucune proposition ne s'étant ajoutée durant la période de mise en candidature jusqu'à maintenant, les propositions du comité de mise en candidatures sont confirmées.

Emmanuel Bernier, membre étudiant du conseil d'administration jusqu'à cette minute, informe l'assemblée de la personne qui a été désignée par le comité étudiant pour le remplacer. Il s'agit de Éloïse Venne.

Sur une proposition de Martin Pâquet, appuyée par Julien Goyette, Helen Dewar, François-Olivier Dorais, Marilyne Lafrenière, Jean-François Palomino et Philippe Volpé sont élus pour siéger au conseil d'administration pour un mandat de 3 ans.

Adopté.

Le conseil d'administration de l'IHAF pour l'année 2022-2023 sera donc constitué de Brigitte Caulier, Sylvie Despatie, Karine Hébert, Frédéric Lemieux, Louise Bienvenue, Olivier Côté, Helen Dewar, François-Olivier Dorais, Marilyne Lafrenière, Jean-François Palomino, Éloïse Venne et Philippe Volpé.

13. Divers

Louise Bienvenue propose une motion de remerciements à l'endroit de l'exécutif pour l'ensemble de son travail en des conditions difficiles. Adopté à l'unanimité.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de Martin Pâquet, appuyée par Charles-Philippe Courtois, l'assemblée est levée à 18h07.

Frédéric Lemieux
Secrétaire

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE (1970)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023			2022
	Fonds général			Total
	Revue	Autres activités	Total	
ANNEXE A - PRODUITS DU FONDS GÉNÉRAL				
<u>Dons</u>				
Assemblée nationale	-	\$ 3 000	\$ 3 000	\$ 3 000
Michel Doyon	-	2 000	2 000	2 000
Autres dons	-	250	250	455
	-	5 250	5 250	5 455
<u>Autres revenus</u>				
Abonnements	23 096	-	23 096	30 718
Expédition et frais de poste 2021	-	-	-	4 399
Expédition et frais de poste	3 261	-	3 261	1 074
Publicité	2 234	-	2 234	3 500
Congrès	-	24 737	24 737	11 555
Droits de reproduction	27 439	-	27 439	19 426
Subventions salariales	8 000	-	8 000	8 000
Autres revenus	-	-	-	101
	64 030	24 737	88 767	78 773
	64 030	29 987	94 017	84 228

ANNEXE B - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS GÉNÉRAL

Salaires et charges sociales	21 047	\$ 17 221	\$ 38 268	\$ 37 828
Impression et mise en page	8 283	-	8 283	3 646
Dégrèvements direction	12 000	-	12 000	12 000
Dégrèvements direction 2021	-	-	-	12 000
Honoraires comptables	6 967	2 323	9 290	10 591
Prix de l'I.H.A.F.	-	5 000	5 000	5 500
Expédition et frais de poste	4 726	-	4 726	3 944
Assurances et sécurité	1 165	389	1 554	1 404
Location	690	-	690	-
Frais de bureau	484	1 934	2 418	1 072
Dépenses de congrès	-	14 215	14 215	1 515
	55 362	41 082	96 444	89 500
RESULTAT NET				
DU FONDS GÉNÉRAL	8 668	(11 095)	(2 427)	(5 272)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Estimé 2022-2023	Réel 2022-2023	Estimé 2023-2024
Abonnements	28 000	23 096	24 000
Expédition et frais de poste RHAF en nombre	8 500	3 261	5 600
Redevances our la revue (Érudit et Copibec)	20 000	27 439	23 000
Congrès (revenu)	35 000	24 737	37 882
Prix de l'IHAF (gros dons)	6 000	5 000	3 500
Autres dons	25 325	25 455	10 000
Subventions salariales	8 000	8 000	11 000
Publicité	3 500	2 234	2 500
Contribution spéciale impression RHAF	--	--	8 000
Contribution spéciale site web	--	--	8 000
Autres	0	101	0
Total		119 323	123 482

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales coordination	35 000	38 268	38 268
Dégrèvements RHAF	12 000	12 000	12 000
Impression de la revue	10 000	8 283	10 000
Expédition et frais de poste (en nombre)	8 500	4 726	6 000
Comptabilité (tenue de livre et états financiers)	11 120	9 290	9 000
Congrès (dépenses)	27 000	14 215	25 400
Prix de l'IHAF	6 000	5 000	3 500
Frais de bureau	1 125	2 418	1 600
Amortissement (ordinateur)	--	457	457
Assurances	1 474	1 554	1 690,29
Frais bancaires et de gestion	--	2 071	2 100
Graphisme nouveau logo	--	--	1 035
Réfection site web	--	--	8 000
Divers			0
Total		98 282	110 050
Produits moins charges		21 041	13 432